

EPISODE 3

Le, ou la, journaliste Jo :

- Alors cette personne qui n'a pas lâché le morceau, vous pouvez m'en dire plus ?

L'interviewé ou interviewée In :

- J'ai enfin obtenu ma mutation ailleurs, mais c'est confidentiel. Vous ne direz pas que c'est moi qui vous l'ai raconté ?

Jo : - Un ou une journaliste ne révèle jamais ses sources : c'est déontologique et ca serait rapidement contre productif.

In : - Alors, dans ce cas ...

Jo : - Dans ce cas ?

In : - C'est très embêtant. C'est un dossier explosif. Tout plein d'irrégularités. Si grosses qu'on les dirait impossible. Et pourtant c'est bien vrai. Moi, au départ, je n'avais surtout pas ouvert ce dossier. Nous n'ouvrons jamais les dossiers. C'est trop dangereux. Nous pourrions lire ce qu'il y a dedans. Et ca, c'est redoutable pour la tranquillité et la carrière.

Jo : - Dans ce dossier, il y avait quoi ?

In : - Et bien, tellement d'horreurs illégales que je ne sais pas par quel bout commencer !

Jo : - Essayez de me raconter par ordre chronologique. Au début, il y avait quoi ?

In : - Au début, c'était quand la municipalité a récupéré la maison de maître du tribunal d'instance qui a été fusionné avec un autre tribunal dans une commune plus grande.

Jo : - Et alors ?

In : - Bon, il faut que je file, mais je vous rappellerai.